

CAS TYPE CAP FROM SPÉ-PACA01

CAPRIN FROMAGER GRAND PASTORAL

PASTORAL MISANT SUR LE PÂTURAGE

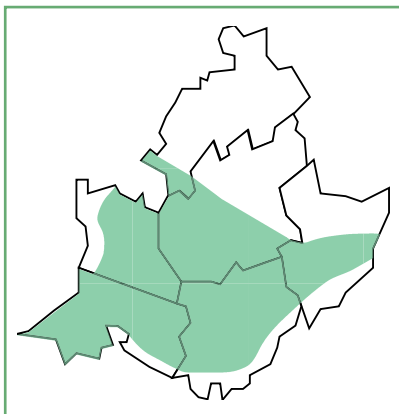
2 UMO, 185 ha, 90 chèvres, 25 000 l de lait, lactiques et brosses, circuits courts

Ce système est caractérisé par une conduite extensive des animaux et par une utilisation maximale des surfaces pastorales disponibles autour du siège d'exploitation.

L'objectif est de limiter au maximum les charges liées à l'alimentation du troupeau. Le niveau de production laitière des animaux, sans être négligé, n'est pas prioritaire. La taille du troupeau sert de variable d'ajustement pour atteindre un litrage objectif.

Ces élevages peuvent se trouver sur l'ensemble de la région PACA, à l'exception des zones de montagne. Ils restent cependant dominants dans les départements du Var et des Bouches-du-Rhône.

L'exploitation décrite dans cette fiche possède un troupeau caprin de race rustique. Pour assurer une bonne valorisation du lait, elle mise sur la fabrication de produits à fortes valeurs ajoutées de type brousse et la commercialisation sur des circuits de proximité.



LE TERRITOIRE DE L'EXPLOITATION

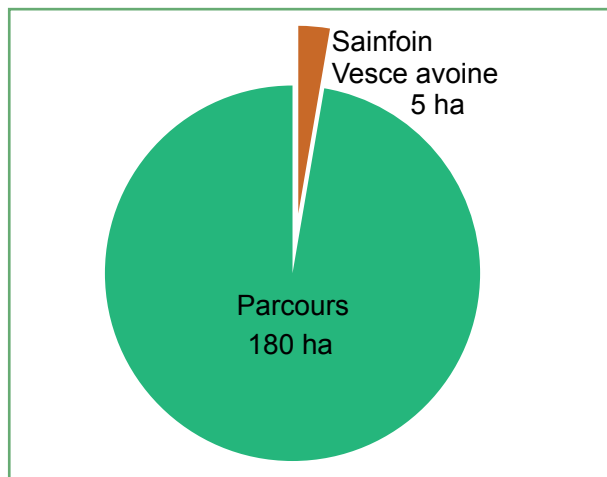
L'exploitation dispose :

- de **5 ha de surfaces fourragères** (sainfoin, vesce-avoine, ...) sans irrigation. Ces surfaces sont utilisées en soupade (repas complémentaire pris par la chèvre sur une culture fourragère pendant un temps limité avant ou surtout après une journée de pâturage sur parcours),
- de **180 ha de parcours** soit 2 ha par chèvre. Les animaux ont également accès selon

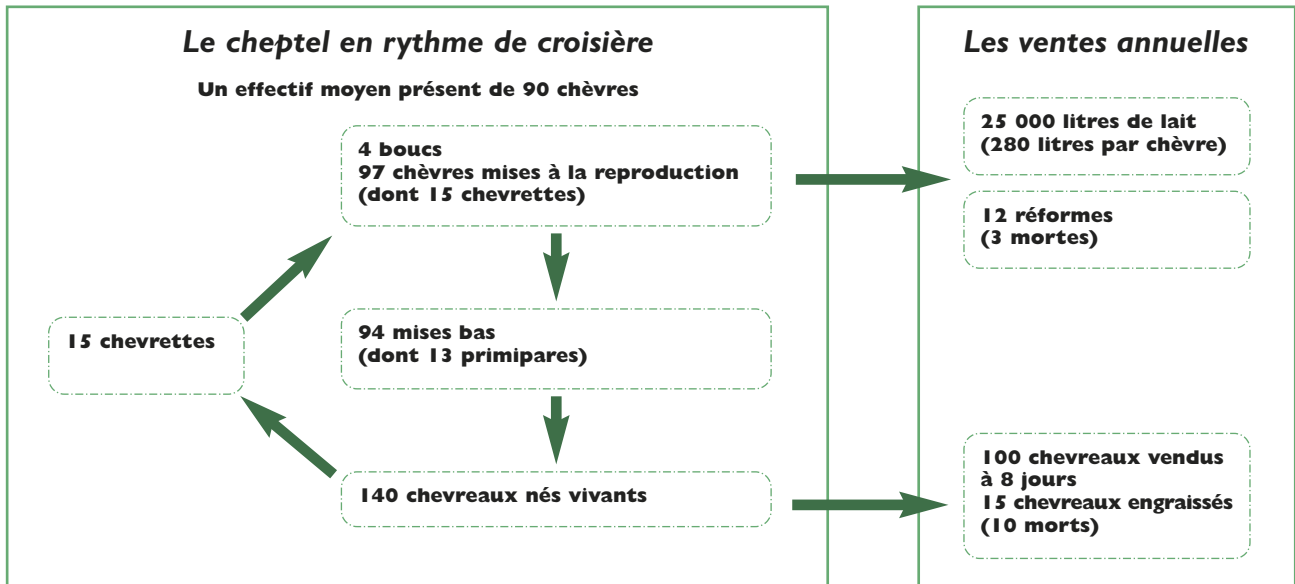
les années à un territoire encore plus vaste (conventions de pâturage). On y trouve des sous-bois de chêne valorisés à l'automne (glands), des landes et des bois clairs mais aussi des secteurs embroussaillés. L'orientation, la distance à l'exploitation, la présence de points d'eau et de zones plus ou moins fraîches ou de ressources particulières guident l'éleveur dans la gestion de son pâturage.

Les animaux sortent toute l'année en gardiennage et en parcs fixes ou mobiles.

> Assolement



LA CONDUITE DU TROUPEAU

**80% des chèvres mettent bas en janvier.**

L'ensemble des animaux est tari à partir de mi-octobre.

Les boucs réalisent 2 à 3 saisons de monte avant d'être réformés.

Le taux de renouvellement des chèvres est de 17%.

La majorité des chevreaux sont vendus à 8 jours. Une quinzaine d'entre eux sont engraisés pour l'autoconsommation et sur commande pour une clientèle d'habitues.

L'engraissement de chevreaux est conditionné par la présence de place dans le bâtiment, par de la main d'œuvre disponible et par l'existence d'une structure d'abattage à moins d'une heure de route.

> La production laitière du troupeau**les produits fabriqués****Le lait est transformé en fromages de type lactique (75% des volumes) et en brousses (25% des volumes).**

Pour limiter le temps de travail, la gamme de lactiques est réduite. De même, la vente de fromages frais est privilégiée. Les brousses constituent un produit d'appel pour les lactiques et permettent un très bon niveau de valorisation.

Les lactiques sont valorisés en moyenne à 2,20 € par litre et les brousses à 3,30 € par litre.

La valorisation moyenne du litre de lait est de 2,49 €.

Les eaux blanches de la fromagerie et de la traite sont dirigées vers une fosse toutes eaux et épandues sur les surfaces à l'aide de drains. Le lactosérum est valorisé sur le fumier pour accélérer le compostage.

Les circuits de commercialisation

La vente des produits est assurée par :

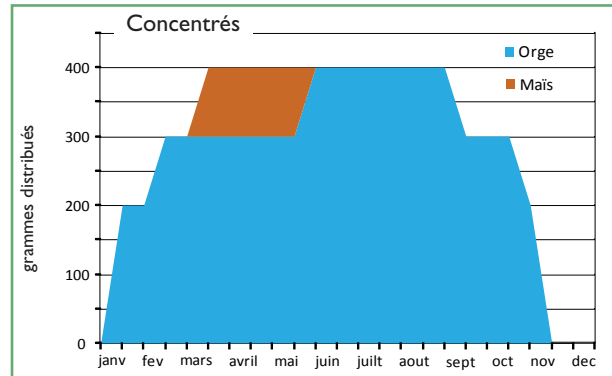
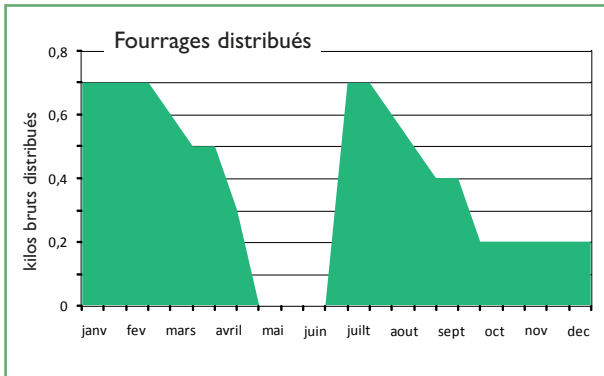
- 1 marché par semaine,
- la vente à la ferme,
- 1 à 2 tournées de livraison auprès de détaillants selon la saison (épiciers, crémiers, superettes).

Au final, **60% du chiffre d'affaires fromage provient des circuits de vente via un intermédiaire.** La vente directe assure les 40% restants.



L'ALIMENTATION DU TROUPEAU

> Les rations distribuées par chèvre et par jour



> Les besoins annuels en fourrages et concentrés

	En kg brut distribué par an		En tonnes brutes
	Par chèvre	Par chevrette	Total troupeau
Foin	140	70	13,7
Orge	100	50	9,8
Maïs	10	0	0,9
Total concentrés	110	50	10,7

> L'efficacité de la ration

CONCENTRÉS CHÈVRE
110 kg par chèvre
soit 390g/litre de lait

INDICE DE PÂTURAGE
85% de la ration de base
est prélevée sur les surfaces

> L'utilisation des surfaces

	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.
Soupage			1 à 2 h/j (1jour/2)				3 h/j			1 h/j		
Parcours - chêne vert, chêne blanc	5 à 6 h/j		6 à 8 h/j						5 à 6 h/j			

Les chevrettes sont élevées au lait en poudre, puis sortent avec les mères dès l'âge de 2 mois. Dans ce type de système, **l'apprentissage et l'éducation des animaux au parcours sont primordiaux.**

Les animaux sortent en gardiennage au minimum 4 heures par jour toute l'année. Des parcs fixes ou mobiles sur les zones plus herbeuses ou au contraire très fermées, permettent des durées de pâturage plus longues. En période chaude (mai à septembre), les animaux restent jusqu'à 12 heures dehors. Un peu de foin est mis à disposition des

chèvres les jours de pluie. En fin de journée, les animaux passent une heure sur les zones cultivées de l'exploitation (soupage).

La présence de parcs donne à l'éleveur de la souplesse dans son travail : gestion des aléas, participation à des journées de formation, jours de commercialisation,...

La technicité et le savoir-faire de l'éleveur assurent un bon renouvellement des ressources ligneuses mais évitent aussi que l'embroussaillage des parcours ne gagne.

LES EQUIPEMENTS

Le bâtiment et l'installation de traite

Le bâtiment (tunnel d'élevage de 250 m²) et l'installation de traite (un quai de 16 places et 8 postes) doivent être dimensionnés pour 90 chèvres (135 m² d'aire paillée). **Piloter un système extensif ne doit pas conduire à négliger les conditions de travail !**

Le matériel

L'exploitation ne produit pas de foin. Elle dispose d'un tracteur pour le curage. Le travail de renouvellement des prairies est confié à une entreprise. Elle possède du matériel spécifique pour le débroussaillage et la réalisation de parcs.

La fromagerie

Une fromagerie d'une surface de 50 m² doit être aménagée. Elle doit comporter une zone spécifique pour la fabrication des brosses (chauffage du lait).

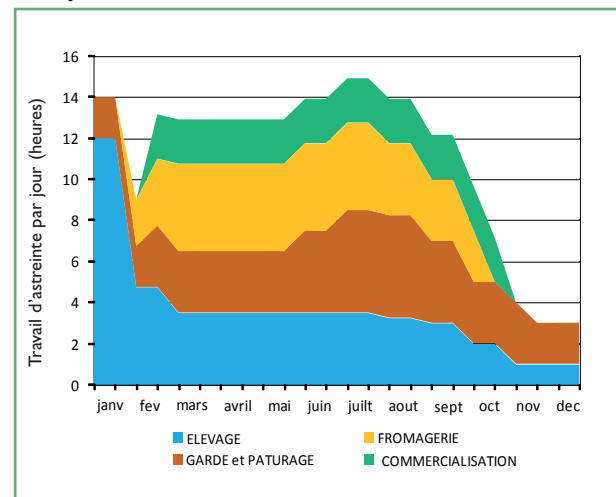
LE TRAVAIL

Deux personnes travaillent à temps plein sur l'exploitation.

Le travail se répartit entre :

- **4 560 heures de travail d'astreinte** réparties entre :
 - * la traite et les soins aux animaux (33%),
 - * La garde et la confection des parcs mobiles (30%),
 - * la transformation fromagère (24%),
 - * la commercialisation (13%), avec un marché (9 heures de travail), deux livraisons (2 fois 3 heures) et de la vente à ferme (1 heure par jour en semaine et 2 heures le weekend),
- **11 jours de travail de saison** consacrés à l'entretien du territoire (8 jours) et au troupeau (3 jours pour le curage).

> Répartition du travail d'astreinte sur l'année



FORCES ET FAIBLESSES DU SYSTEME

Pour réussir

- **Maîtriser le renouvellement de la ressource ligneuse,**
- **Limiter au maximum les charges d'alimentation,**
- **Avoir des animaux adaptés aux parcours,**
- **Entretien régulièrement les clôtures,**
- **Savoir cohabiter avec les autres activités (chasse, randonnée,...).**

😊 Forces

- **Economie,**
- **Sensibilité moindre aux aléas climatiques et aux variations des prix des aliments,**
- **Solutions de pâturage durant toute l'année,**
- **Atout pour les cahiers des charges des AOC et pour la certification en agriculture biologique,**
- **Système reconnu pour la défense des forêts contre les incendies.**

☹ Faiblesses

- **Surcharge de travail lié à la garde du troupeau en parcours,**
- **Effectif important à loger et à traire,**
- **Nécessité d'une bonne gestion des parcours pour assurer le renouvellement de la ressource.**

CAS TYPE CAP FROM SPÉ-PACA01



CAPRIN FROMAGER GRAND PASTORAL

PASTORAL MISANT SUR LE PÂTURAGE

2 UMO, 185 ha, 90 chèvres, 25 000 l de lait, lactiques et brosses, circuits courts

Résultats économiques de l'exploitation en euros - 2 UMO

(conjoncture 2009 - exploitation au bénéfice agricole forfaitaire)

%/PB LES PRODUITS	68 980 €	%/PB LES CHARGES	28 196 €
89,2 % Produits caprins	61 510 €	18,7 % Charges opérationnelles	12 931 €
84,7 % Fromages		12,4 % Charges animales	8 531 €
• 25 000 litres	58 450 €	• Mais 0,9 tonnes à 300 €	270 €
• dont lactiques 18 500 litres à 2 €/litre	37 000 €	• Orge 9,8 tonnes à 280 €	2 744 €
• dont brosses 6 500 litres à 3,30 €/litre	21 450 €	• CMV	450 €
4,4 % Viande	3 060 €	• Foin 13,7 tonnes à 150 €	2 055 €
• 12 Réformes à 30 €	360 €	8 % soit Alimentation	5 519 €
• 100 chevreaux de 8 jours à 12 €	1 200 €	• Poudre de lait 0,6 tonne à 2 220 €	1 332 €
• 15 chevreaux de 10 kg à 100 €	1 500 €	• Frais vétérinaires	630 €
		• Frais de reproduction 1 bouc à 250 €	250 €
		• Divers	800 €
		4,4 % soit Frais d'élevage	3 012 €
10,8 % Primes et subventions	7 470 €	0,7 % Charges végétales	450 €
• PHAE	7 470 €	• Surfaces fourragères - frais de fertilisation 1,5 ha à 300 €	450 €
		5,7 % Charges de fromagerie	3 950 €
		• Frais de transformation 0,080€/l	2 025 €
		• Frais de commercialisation 0,077€/l	1 925 €
		22,1 % Charges de structure	15 265 €
		Hors amortissements et frais financiers	
		• Foncier	1 300 €
		• Charges sociales	5 000 €
		• Bâtiment	450 €
		• Matériel	1 900 €
		• Carburants, déplacements	1 200 €
		• Autres (assurances, eau, électricité,...)	5 415 €
LES ANNUITÉS	9 500 €	59,1 % L'EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	40 784 €
LE REVENU DISPONIBLE	31 284 €	LES AMORTISSEMENTS	9 000 €
pour vivre et autofinancer		LES FRAIS FINANCIERS	1 500 €
		LE RÉSULTAT COURANT	30 284 €

Les charges de structure affectables à l'atelier de transformation et à la commercialisation sont estimées à 2 100 €, soit 0,084 €/l

- eau : 100 €
- électricité : 1 000 €
- gaz : 150 €
- carburant : 700 € (200 km par semaine)
- téléphone : 150 €

Options retenues pour ce cas type :

- Pas de DPU, ni d'ICHN car l'exploitation est située en zone de plaine,
- L'exploitation est en rythme de croisière. Le capital d'exploitation est donné pour des bâtiments et équipements neufs - conjoncture 2009,
- Les surfaces sont en location.

Perspectives :

- L'exploitation va pouvoir bénéficier de la prime à la chèvre,
- La hausse du prix des intrants (céréales, énergie) va peser sur le résultat.



Les indicateurs économiques

Résultats technico-économiques de l'atelier

• Marge brute atelier caprin	48 579 €
soit par chèvre	540 €
soit pour 1 000 litres	1 943 €

Capital d'exploitation	162 500 €
• Bâtiment et stockage	25 000 €
• Matériel de traite	20 000 €
• Aménagement en fromagerie	60 000 €
• Equipement commercialisation	18 000 €
• Matériel agricole	5 000 €
• Aménagement foncier (clôtures)	25 000 €
• Cheptel	9 500 €

Autres indicateurs économiques

• EBE par UMO familiale	20 392 €
• Revenu disponible par UMO familiale	15 642 €
• Charges de structure par chèvre	170 €
• Annuités sur produit	14 %
• Annuités sur EBE	23 %



VOS CONTACTS DANS LES DÉPARTEMENTS :

Josine GIRAUD, Chambre d'agriculture 04	Tel : 04.92.30.57.78	jgiraud@ahp.chambagri.fr
Henriette COURSANGE, Syndicat caprin 05	Tel : 04.92.52.53.27	h.coursange@free.fr
Pascale CLERC, Chambre d'agriculture 06	Tel : 04.97.25.76.40	elevage@alpes-maritimes.chambagri.fr
Cyril VANDERSTEIN, Chambre d'agriculture 13	Tel : 04.42.23.86.45	c.vanderstein@bouches-du-rhone.chambagri.fr
Alexandre LARRUHAT, Chambre d'agriculture 83	Tel : 04.94.99.74.02	alexandre.larruhat@var.chambagri.fr
Michèle BULOT, Chambre d'agriculture 84	Tel : 04.90.74.47.40	m.bulot-langlois@fr.oleane.com

COORDINATION RÉGIONALE :

Vincent ENJALBERT, MRE section caprine	Tel : 04.92.87.09.43	v.enjalbert@mre-paca.fr
Christine GUINAMARD, Institut de l'Elevage	Tel : 04.92.72.32.08	christine.guinamard@inst-elevage.asso.fr

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Elevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Elevage.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a reçu l'appui financier de France Agrimer, du Casdar, du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et du FEADER.



Septembre 2010

Document édité par l'Institut de l'Elevage - 149 rue de Bercy, 75595 Paris cedex 12
www.inst-elevage.asso.fr - ISBN : 978-2-84148-979-4- PUB IE : 00 10 50 031